

Formation de la CLTM sur les mécanismes de règlement des litiges de travail

Lire page 4

HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS - ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

N° 7364 DU MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018

PRIX : 20 N-UM

Météo :
Le FIT passera au voisinage du Trarza-Brakna par le centre de l'Assaba et au sud de deux Hodhs

Lire page 4

En marge de l'Assemblée générale de l'ONU :

Les questions d'intérêt commun entre la Mauritanie et le Koweït passées en revue



Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Ismaël Ould Cheikh, a passé en revue, lundi à New-York, avec le vice-premier ministre, ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Koweït, Cheikh Sabah Khaled Al-Hamad, les questions d'inté-

rêt commun entre les deux pays frères, lors d'un entretien, en marge de la 73ème Assemblée Générale des Nations-Unies.

Lire page 3

Sensibilisation autour du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières



Les travaux d'une journée d'information et de sensibilisation sur le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, conjointement organisée par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), ont été ouverts mardi matin à Nouakchott.

Cette rencontre vise à échanger de points de vue sur le

phénomène de la migration et à formuler des recommandations qui seraient ajoutées à ce qui a été déjà réalisé sur les plans national et international. Elle constitue une précieuse occasion pour mettre en évidence le grand intérêt que la Mauritanie accorde aux questions relatives au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Lire page 3

Des quantités de pluie dans cinq wilayas du pays



Des quantités de pluie plus ou moins importantes ont été enregistrées au cours des dernières 24 heures dans de nombreuses localités situées dans cinq wilayas du pays, ont annoncé les services du Réseau administratif de commandement (RAC) relevant du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation. Ces wilayas sont l'Assaba, le Gorgol, le Brakna, le Tagant et le Guidimakha.

Lire page 4

Football/CAN 2019 / éliminatoires Les Mourabitounes à l'assaut de l'Angola en octobre

Lire page 12

Affaires sociales

Des politiques appropriées au service de la famille



La femme a été, de tout temps, une actrice incontournable du développement socio-économique des peuples. Mais aujourd'hui, elle a les coudées franches, car elle occupe de hautes fonctions étatiques. Elle est, dit-on, au centre de décision comme l'homme, son frère. De multiples plaidoyers ont été faits en sa faveur au cours de conférences et séminaires internationaux. Dans notre pays, la femme jouit d'une grande considération. Elle se trouve dans toutes les sphères de l'Etat : elle est conseillère, ministre, ambassadrice, secrétaire générale de ministère, directrice générale, députée, maire, expert comptable etc.. Grande battante, la femme mauritanienne a su affirmer son existence, malgré certaines tares sociales qui se dressaient sur son chemin, notamment le poids de la tradition et les tabous. Depuis lors, elle ne cesse de progresser. La clef de voûte fut la création d'un ministère spécialement chargé des femmes : le ministère des Affaires sociales, de l'Enfance et de la Famille.

Lire en pages 6-7

ADRESSES UTILES

Police Secours	17
Sapeurs Pompiers	118
Brigade Maritime	4525 39 90
Brigade Mixte	4525 25 18
SOMELEC (Dépannage)	4525 23 08
SNDE	4529 84 88
Météo	4525 11 71

COMMISSARIATS DE POLICE

Commissariat TZ - 1	4525 23 10
Commissariat TZ - 2	4524 29 52
Commissariat Ksar 1	4525 21 66
Commissariat Ksar 2	4525 27 38
Commissariat El Mina 1	4525 12 97
Commissariat El Mina 2	4524 25 24
Commissariat Sebkhia 1	4525 38 21
Commissariat Sebkhia 2	4524 29 82
Commissariat Riadh 1	4524 29 35
Commissariat Riadh 2	4524 29 50
Commissariat Arafat 1	4525 10 13
Commissariat Toujounine 1	4525 29 30
Commissariat Dar Naïm 1	4524 29 56
Commissariat Dar Naïm 2	4524 29 53
Commissariat Teyarett 1	4525 24 71
Commissariat Teyarett 2	4524 29 51
Commissariat Spécial Aéroport	4525 21 83
Commissariat Voie publique	4525 29 65
Direction Régionale de la Sécurité	4525 21 59
Police Judiciaire	4525 54 49

HÔPITAUX

Centre Hospitalier National	4525 21 35
Hôpital Cheikh Zayed	4529 84 98
Polyclinique	4525 12 12
PMI Pilote	4525 22 16
PMI Ksar	4525 20 19
PMI Teyarett	4525 35 94

HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

**DIRECTRICE DE PUBLICATION,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE
MAURITANIENNE D'INFORMATION:
Dr Khadijetou Sghair Said**

- DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :
Maarouf Ould Oudaa
- RÉDACTEUR EN CHEF :
Sidi Moustapha Ould Bellali
- SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :
Abderrahmane Ould Cheikh
- CHEF DIVISION MAQUETTE :
Elhadrami Ould Ahmedou

TIRAGE : IMPRIMERIE MISC

Communiqué

L'Autorité de Régulation envisage l'Achat d'un véhicule type tout-terrain station wagon sur ses fonds propres. Le véhicule, qui sera acquis, devra répondre aux caractéristiques techniques minimales figurant dans le dossier de consultation.

A cet effet, les concessionnaires établis en République Islamique de Mauritanie sont priés de déposer leurs offres au Secrétariat du Conseil National de Régulation au plus tard le mardi 9 octobre à 12h. Pour le retrait du dossier de consultation et toute autre information complémentaire, prière s'adresser à la Direction Administrative et Financière de l'Autorité de Régulation / Département des Moyens généraux.

Tel: 45 25 26 05 / 20 00 19 75

Le Président du Conseil National de Régulation

AMI



FAX: 45 25 55 20

E-mail :

Chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B P: 371/ 467

Direction Commerciale

45 25 27 77

E-mail: dgsami@yahoo.fr

Siège: 45 25 29 70/45 25 29 40

En marge de l'Assemblée générale de l'ONU : Les questions d'intérêt commun entre la Mauritanie et le Koweït passées en revue



Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Ismaël Ould Cheikh, a passé en revue, lundi à New-York, avec le vice-premier ministre, ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Koweït, Cheikh Sabah Khaled Al-Hamad, les ques-

tions d'intérêt commun entre les deux pays frères, lors d'un entretien, en marge de la 73^e Assemblée Générale des Nations-Unies.

La rencontre s'est déroulée en présence de SEM. El Houssein Ould Deih, ambassadeur directeur du dé-

partement Maghreb arabe et des Organisations Islamiques au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération et M. El Khalil Ould El Hacem, conseiller à la mission permanente de la Mauritanie auprès des Nations- Unies.

Sensibilisation autour du Pacte Mondial pour des migrations sures, ordonnées et régulières



Les travaux d'une journée d'information et de sensibilisation sur le Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières, conjointement organisée par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM) ont été ouverts, mardi matin à Nouakchott.

Cette rencontre vise à échanger de points de vue sur le phénomène de la migration et à formuler des recommandations qui seraient ajoutées à ce qui a été déjà réalisé sur les plans national et international.

Dans son mot pour la circonstance, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. Mohamed Ould Soueïdatt, a déclaré que cette rencontre constitue une précieuse occasion pour mettre en évidence le grand intérêt que la Mauritanie accorde aux questions relatives au Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Il a ajouté que notre pays a activement participé aux différentes phases de concertation et de négociation relatives à la question de la migration aux plans régional et in-

ternational.

Le secrétaire général a, également, précisé que la Mauritanie a pu, grâce à la sage politique suivie par le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, maîtriser les flux migratoires clandestins et arrêter les cerveaux des réseaux de trafics des migrants illégaux et qui sont aujourd'hui devant la justice. Il a, enfin, précisé que le pacte mondial pour les migrations dans sa version finale constitue en soi un acquis de taille du fait qu'il représente un accord consensuel adopté par les Nations Unies.

Pour sa part, le coordinateur par intérim des Nations-Unies à Nouakchott, Abdou Salem Gueye, a mis en exergue le rôle de son organisme dans le soutien et l'appui des pays victimes de la migration clandestine. Il a, aussi, réitéré que la résolution de cette épineuse question ne peut se faire que par la conjugaison des efforts de tous les pays concernés. Il a, également, émis l'espoir sur les résultats des débats de cette journée dans l'atténuation des effets négatifs de ce phénomène.

Pour sa part, l'ambassadeur de l'UE

Européenne à Nouakchott, SEM. Giacomo Durazzo, a précisé que le pacte présente une vision commune sur la migration internationale, vision qui repose sur trois postulats fondamentaux : admettre que les migrations sont un phénomène de longue date et contribuent au développement durable, lorsqu'elles sont bien gérées, reconnaître qu'aucun pays ne peut lui seul faire face à la question migratoire et que la migration ne devra jamais être un acte de désespoir mais plutôt un choix. Il a ajouté que cette journée a pour but d'informer et de dialoguer sur ce processus important afin de le mettre en harmonie avec les priorités mauritaniennes.

Mme Laura Lungarotti, chef de mission de l'OIM en Mauritanie, a, pour sa part, passé en revue les efforts réalisés dans le domaine.

La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Modernisation de l'Administration et des représentants des organisations de la société civile.

Le ministre des Pêches s'entretient avec l'ambassadeur du Yémen



Le ministre des Pêches et de l'Economie maritime, M. Nani Ould Chrougha, s'est entretenu, mardi à Nouakchott, avec l'ambassadeur du Yémen en Mauritanie, SEM. Salim Saleh Al-Arrada.

Au cours de l'entrevue, les deux parties ont passé en revue les différents aspects de la coopération fructueuse liant les deux pays et les voies et moyens susceptibles de la renforcer davantage.

Le ministre de l'Équipement à N'Djaména

Le ministre de l'Équipement et des Transports, M. Mohamed Abdallahi Ould Oudaa, a quitté Nouakchott, mardi matin, à destination de N'Djaména pour prendre part aux travaux de la réunion des ministres en charge de l'Aviation civile dans les pays membres du G5 Sahel, prévue les 27 et 28 septembre 2018.

La réunion est consacrée à l'examen du rapport du comité de pilotage sur la faisabilité et la feuille de route de la création d'une compagnie aérienne du G5 Sahel en vue de développer la connectivité et le désenclavement au sein de l'espace G5 Sahel.

Au cours de cette mission, le ministre est accompagné de la délégation suivante :

-MM. Lam Mamadou Amadou, conseiller technique du ministre



chargé de l'Aviation civile, -Mohamed Mahmoud Ould Bouassriya, directeur général de l'Agence Nationale de l'Aviation civile -Mohamed Bennahi Ould Radhi, directeur général de la Mauritanienne Airlines

Le commissaire aux Droits de l'Homme reçoit l'ambassadeur du Soudan



Le commissaire aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile, M. Mohamed Lemine Ould Sidi, a reçu, mardi matin à Nouakchott, l'ambassadeur de la République du Soudan accrédité en Mauritanie,

SEM Kassem Allah Sedik. Au cours de la rencontre, les deux parties ont abordé la coopération fructueuse existant entre les deux pays frères et les voies et moyens de les développer davantage.

Formation de la CLTM sur les mécanismes de règlement des litiges de travail

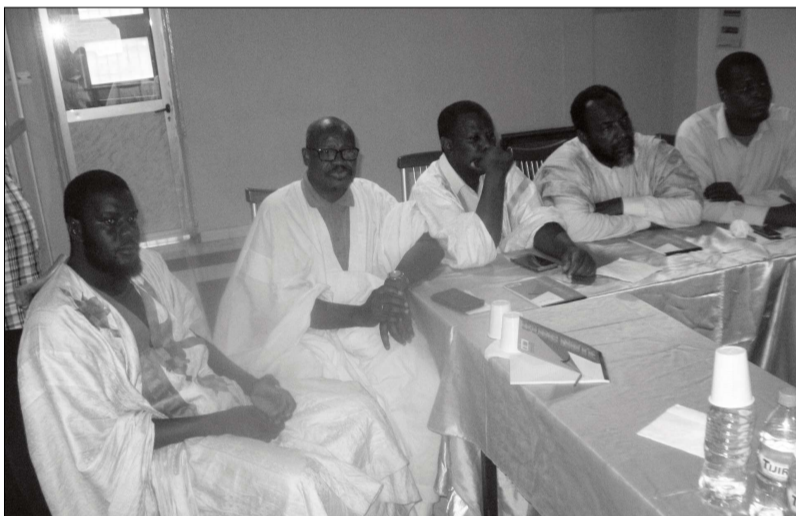


La Confédération Libre des Travailleurs de Mauritanie (CLTM) a organisé, mardi à l'hôtel Chinguetti Palace à Nouakchott, en collaboration avec l'Union européenne, un atelier de formation sur les méca-

nismes et les voies de règlement des conflits de travail. Cet atelier de trois jours vise à édifier les bénéficiaires sur les facilités garanties par le Code du Travail mauritanien aux fins de permettre

aux travailleurs de recouvrer leurs droits en toute situation, notamment en cas de conflits en relation avec les conditions de travail en Mauritanie. Dans une allocution qu'il a prononcée pour la circonstance, le secrétaire général de la Confédération Libre des Travailleurs de Mauritanie (CLTM), M. Samory Ould Bey, a indiqué que l'atelier vise à édifier les participants, et à travers eux, les travailleurs sur les mécanismes et voies de règlement des conflits de travail. Il a ajouté que le règlement des problèmes que le travailleur est susceptible de rencontrer nécessitent qu'il soit bien informé sur ses droits et devoirs tel que cela est indiqué dans le Code du travail.

Au cours de cette première journée, les participants ont suivi des exposés relatifs à la nature des rapports qui lient le travailleur à l'employeur.



Météo : Le FIT passera au voisinage du Trarza-Brakna par le centre de l'Assaba et au sud de deux Hodhs



sud-ouest sur le long du littoral. La hauteur de vagues variera de 0.5 à 1.25 mètre.

La situation météorologique en Mauritanie sera dominée, au cours des prochaines 24 heures, par le Front Inter-Tropical qui passera au voisinage de la ligne Trarza-Brakna passant par le centre de l'Assaba et au sud de deux Hodhs.

Les vents seront faibles à modérés de nord-est à nord sur le Nord, l'ouest et le centre du pays avec une visibilité affectée par sable sur l'Adrar, le Tagant et le deux Hodhs. Des activités pluvio-orageuses faibles sont attendues sur le sud de Dakhlet Nouadhibou.

Situation météorologique de Nouakchott: Le vent sera faible à modéré de nord-ouest. Le ciel sera peu nuageux à nuageux. Voici les températures prévues pour la journée du 26 avril 2018:

Villes: Minimales / Maximales
 Bir-Moghrein : 25 degrés 38 degrés
 Zouérate : 24 " 40 "
 Aoujeft : 29 " 42 "
 Chinguitti : 28 " 39 "

Atar : 30 " 42 "
 Ouadane : 29 " 39 "
 Akjoujt: 30 " 43 "
 Nouadhibou: 26 " 31 "
 Nouakchott: 27 " 34 "
 Boutilimitt: 30 " 41 "
 Aleg: 30 " 42 "
 Maghtaa-Lahjar: 31 " 41 "
 Boghé: 29 " 41 "
 Rosso: 27 " 39 "
 Kaédi: 30 " 41 "
 Maghama: 27 " 40 "
 M'bout: 28 " 41 "
 Sélibaby: 26 " 39 "
 Kiffa: 30 " 42 "
 Kankossa: 30 " 41 "
 Barkéol: 30 " 41 "
 Tidjikja: 28 " 39 "
 Tichitt: 30 " 42 "
 Aïoun: 31 " 42 "
 Néma: 30 " 41 "
 Oualata: 30 " 42 "

Météorologie marine:
 Cap-Blanc et Cap-Timiris: La mer sera peu agitée à agitée sur le long du littoral. La houle est de direction

Pluviométrie : Des quantités de pluie à l'intérieur du pays



Les hauteurs de pluie suivantes ont été enregistrées ces dernières 24 heures, selon le réseau administratif de commandement au ministère de l'intérieur et de la décentralisation :

Tidjikja:	38mm
Aghlombitt:	21mm
Rachid:	04mm
Moudjéria :	02mm
Sed El Bareck:	10mm

Assaba :	
Kiffa :	02mm
Barkéol :	42mm
Tiomabl :	36mm
Loueissi :	15mm
Rdheidhi :	15mm
Maghta Esfer :	15mm
Hamoud :	22,5mm
Ehel Modi Malal :	10mm
Agweinit :	11mm
Guerrou :	1mm

Guidimakha:	
Sélibaby:	41mm
El Ghodess:	50mm
Ould Yengé:	10mm
Ghabou:	06mm
El Mislmi:	12mm
Gouraye:	12mm
Hassi Chagar:	15mm
Danguirémou :	35mm
Ejar Ehil Salem :	18 mm
Zneigui I :	10mm
Diaguily:	45mm
Kenikimou:	45mm
Baydiam:	11mm
Ejar Ehel Salem:	10 mm
Tachott:	03mm
Koumba N'Daw:	07mm
Samba Gandi:	12mm
Jedida:	20mm
Bouli :	53mm
Chelkha Dakhna :	48 mm
Tayba :	38mm
Beret Ehel Oumar	42mm
Meteillegue Edabaye :	40mm
Jreiba :	04mm
Saboualla :	04mm
Sabouciré :	15mm
Sellou :	06mm
Meteillegue El Meden	31mm
Saydou Tabra :	35mm
Teghada:	25mm
Bourodha:	11mm
Sed Elma :	10mm

Gorgol :	
Monguel :	14mm
El Hilla :	18mm
Jedete :	25mm
Hsey Tizekra :	20mm
Tourel:	08mm
Sanghé:	09mm
Wali:	11mm
Lahrach :	45mm

Brakna :	
Aleg :	05mm
Maghtaa Lahjar :	10mm
Ouad Amour:	03mm
Dionaba:	03mm
Bouzeibiyia:	03mm
Kraraa Sidra:	25mm
Zighlane:	15mm
Labde:	15mm

Tagant:

Pour vous abonner au service AMI

SMS

En arabe envoyez

En français envoyez

1

2

Mauritien vers le

Chinguetti vers le

1592

0240

Hygiène de vie

Les idées claires sur la santé naturelle

C'est à peine croyable. Il y a quelques mois, le monde entier apprenait l'existence de Madame Tu Youyou, une chercheuse chinoise récompensée par le prix Nobel de Médecine 2015 pour ses découvertes sur... une plante antipaludisme et anticancer : l'armoise annuelle (*Artemisia annua*) !! Mais très vite, aux « bravos », acclamations et autres « standing ovations » de circonstance s'est substitué un étrange silence. Recevant une aussi prestigieuse distinction, n'importe quel autre lauréat enchaînerait les conférences aux quatre coins du monde, les interviews, les dédicaces, les échanges avec ses pairs pour continuer à promouvoir sa découverte et en faire bénéficier des milliers de malades.

Mais dans le cas de Tu Youyou... c'est une autre histoire. Depuis l'attribution de son prix Nobel : plus rien ! C'est comme si elle avait disparu de la circulation. Il suffit d'aller jeter un œil sur la fiche Wikipédia pour comprendre que la chercheuse n'intéresse plus personne. C'est simple : on dirait qu'elle n'a strictement plus rien fait depuis qu'elle a obtenu son prix !!

Vous allez me dire « Mais c'est normal, elle a pris sa retraite ! » Ah ? Cette chercheuse a consacré sa vie entière à cette plante : plus de 50 ans de recherches, d'échecs, d'expérimentations sur elle-même ! Et d'un coup, au moment même où la plus haute des distinctions doit lui ouvrir toutes les portes, lui assurer les meilleurs financements, elle arrête ? Pour quelqu'un qui a mis toute son âme dans ses recherches, cela n'a aucun sens.

Mais comment expliquer ce phénomène ? C'est en fouillant dans les méandres de sa découverte que nous avons compris pourquoi un tel silence entoure aujourd'hui ses recherches... Sont-elles devenues trop « gênantes » ?

Je vous laisse juger par vous-même. Mais il faut dire que, dès le début, c'est un parfum de mystère qui entoure Madame Tu Youyou...

Bombe naturelle contre le cancer
Tout commence en 1967, lorsque le président révolutionnaire chinois Mao Tsé-Toung décide de lancer un programme secret de recherche sur le traitement du paludisme, maladie qui fait des ravages : le projet « 523 ».

Pourquoi secret ?

Car il repose sur l'étude des traitements de la médecine traditionnelle chinoise. Une médecine méprisée par le nouveau régime communiste, parce qu'elle représente le monde d'avant la « Révolution culturelle »... Mais une jeune chercheuse en pharmacie de 36 ans, Tu Youyou, se voit confier le projet.

Commence alors une incroyable aventure scientifico-secrète, faite de peurs, d'échecs et de découvertes... incroyables. En 1971, Tu Youyou réussit à guérir des souris et des singes atteints par le parasite du paludisme avec un extrait d'*Artemisia annua*.

Elle vérifiera sur elle-même l'innocuité de l'extrait avant de le tester sur des patients.

Taux de succès : 90 %. La chercheuse a confirmé ce que savait intuitivement la médecine

traditionnelle chinoise : l'artémisinine, substance active de la plante, est la source de ces résultats extraordinaires. Le régime communiste comprend alors tout l'intérêt qu'il peut avoir à faire connaître le talent de ses scientifiques. Les travaux de Tu Youyou sont dévoilés et permettent des découvertes sensationnelles sur... le cancer !

« D'autres recherches, comme celles de l'Université de Washington, menées par les Drs Narendra Singh et Henry Lai, vont montrer que l'artémisinine peut détruire rapidement près de 30 % des cellules cancéreuses du poumon ; mais en la combinant avec du fer, elle éradique jusqu'à 98 % des cellules cancéreuses, en seulement 16 heures. »

L'explication : « Selon les résultats, "l'artémisinine arrête le facteur de transcription E2F1" et intervient dans la destruction des cellules cancéreuses du poumon. » Depuis, de nombreuses autres expériences ont été conduites sur différents cancers (prostate, intestins...), qui ont toutes prouvé que l'artémisinine combinée au fer détruit sélectivement les tumeurs cancéreuses. Le Dr Len Saputo, grand spécialiste mondialement reconnu des organes, a été jusqu'à qualifier l'artémisinine de « bombe intelligente pour le cancer ».

Le Dr Len Saputo est un médecin interniste diplômé de l'Université de Duke, aux Etats-Unis, spécialiste des organes (cœur, poumons, système digestif etc.). Les travaux de la petite chercheuse discrète du président Mao ont visiblement fait tache d'huile.

Jusqu'à leur couronnement le plus spectaculaire : l'attribution d'un prix Nobel de Médecine, le prix de tous les prix, à Tu Youyou et son alliée de toujours, une petite plante que la tradition connaissait depuis la nuit des temps...

Devant cette réalité, tous les journalistes du monde devraient se renseigner pour savoir QUAND, COMMENT, dans quelles conditions la formidable découverte de Tu Youyou pourrait bénéficier à des milliers de malades. Et quelles sont les autres plantes les plus prometteuses de la pharmacopée chinoise, celles qui seront certainement les traitements naturels les plus performants de demain. Mais on l'a dit, depuis des mois c'est le silence radio !!! Tu Youyou est retournée dans le plus grand anonymat. Et les journalistes sont passés à autre chose.

Bizarre... vous avez dit bizarre
Ce soudain désintérêt, pardon, me paraît bien trop étrange pour être



honnête. Nous avons là une plante, une substance naturelle et donc très peu coûteuse, dont les propriétés thérapeutiques, attestées par de très nombreuses études, peuvent réellement changer la vie de centaines de milliers de malades qui souffrent. Et il faudrait tourner la page ? « Sans transition », comme on dit à la télévision... Le cas de l'*Artemisia annua* est en réalité l'exemple le plus flagrant d'une volonté manifeste de cacher l'IMMENSE pouvoir de guérison des plantes médicinales.

Et ce n'est pas le seul. Chaque jour, des études scientifiques apportent la preuve irréfutable de l'utilité des plantes dans des dizaines de maladies :

La margsosse, avec ses principes actifs, les glucosides triterpéniques, a montré qu'ils parvenaient à diminuer l'obésité viscérale (mais il faut la prendre à un moment un peu particulier). Le mélilot et l'hamamélis luttent contre les varices et l'insuffisance veineuse.

La belladone est non seulement un formidable calmant mais aussi un puissant antidouleur.

Contre le stress, le totum du ginseng explique sa supériorité absolue sur les médicaments.

Contre le diabète, le *Garcinia Cambogia* aide à contrôler l'obésité, les triglycérides, le cholestérol ; cette plante est aussi intéressante dans la prévention des cancers etc.

Je ne vais pas allonger la liste plus longtemps, mais la question qui se pose est évidemment : pourquoi est-ce que personne n'en parle ?

Pourquoi ces informations ne font-elles pas la une des journaux télévisés ? Pourquoi, au contraire, certaines autorités s'activent-elles en coulisses pour interdire la vente des plantes médicinales, avec à la clé des risques énormes pour notre santé ?

La réponse va vous sidérer.

Les vrais risques pour notre santé. Il faut regarder du côté des grandes multinationales du médicament pour comprendre quel est le véritable enjeu des entreprises de santé.

Nous guérir ?

Hmmm... pas vraiment. Les entreprises pharmaceutiques réalisent aujourd'hui des chiffres d'affaires proprement pharaoniques.

Et elles n'ont aucun intérêt au développement de la médecine par les plantes.

Au contraire. Car ces plantes, contrairement aux molécules chimiques, elles ne peuvent pas les « breveter », ni les vendre vingt, cin-

quante ou cent fois leur prix réel. Un spécialiste réputé des cancers du sang, le Pr Jean-Paul Vernant, a récemment déclaré dans une interview que les médicaments anticancer ont aujourd'hui « atteint un niveau de prix scandaleusement élevé » :

« Il arrivera un jour où même des pays riches comme le nôtre n'arriveront plus à délivrer ces médicaments. Le prix de certaines molécules a atteint des proportions que de plus en plus de médecins, dont je fais partie, jugent presque immorales. »

« En une décennie, le prix des nouveaux médicaments anticancéreux a pratiquement doublé, passant d'un coût moyen de 3700 à 7400 € par mois. Cette tendance risque de s'aggraver avec le développement de cette médecine dite "ciblée", qui va favoriser l'émergence de médicaments de "niche". » Face à de tels enjeux financiers, il est logique que l'industrie du médicament fasse tout pour minimiser l'efficacité des plantes médicinales.

Soit en ne finançant pas les études qui permettraient de valider scientifiquement leurs bienfaits. Soit, lorsque ceux-ci sont révélés au grand jour, en prenant soin de parler des plantes comme d'une « alternative », d'une médecine « complémentaire », « un petit truc en plus, tant que ça ne fait pas de mal »...

Leur message aux patients : « Mais oui, soignez-vous avec du foin si vous voulez... »

Leur message aux médecins : « Soyons sérieux... Vous n'avez pas fait dix ans d'études pour prescrire de la soupe aux orties... » Voilà comment, depuis des années, on a transformé les plantes médicinales en « idiots du village de la thérapeutique », comme l'a écrit l'ethnobotaniste Pierre Lieutaghi.

Et cela, ajoute-t-il, entraîne des conséquences insoupçonnables sur notre santé :

« Trop de médecins, submergés par la production pharmaceutique, surchargent les clients d'une quantité de produits onéreux dont l'innocuité (absence de danger, ndlr) souvent affirmée demanderait plus que la confirmation des tests de laboratoire pour être acceptée sans sourciller. »
« Comment, lorsqu'un médicament inconnu assaille en nous la maladie, est-il réellement possible de rester maître de cette bataille ? »
« La plante, elle, et surtout si nous l'avons nous-mêmes récoltée, si nous avons un tant soit peu étudié ses propriétés,

est au contraire obéissante, et quand nous l'utilisons, notre volonté, notre maîtrise de nous-mêmes ne sont plus tenues pour quantités négligeables. » En d'autres termes, la plante peut déclencher un processus d'autogénération dont le médicament chimique nous prive à coup sûr...

C'est une catastrophe !!! Un risque énorme pour notre santé.

Mais croyez-vous que ce message puisse franchir la censure des grands labos et de leurs médias officiels ? Bien sûr que non !

Voilà pourquoi, pour se soigner, on commet l'erreur de se précipiter en premier lieu sur les pilules chimiques, dont on connaît les dangers et les effets secondaires :

ILS FONCENT sur les médicaments antidiabétiques (metformine etc.) aux effets secondaires avérés (nausées, troubles digestifs etc.) ; MAIS ILS OUBLIENT la cannelle, le piment de Cayenne, la berbérine ou la gymnema (qui en plus fait perdre du poids !).

ILS FONCENT sur les antidépresseurs (inhibiteurs de la recapture de la sérotonine) qui provoquent une accoutumance et peuvent donner de dangereuses tendances suicidaires ; MAIS ILS IGNORENT TOUT de la lavande ou du millerpertuis, qui est pourtant aussi efficace que les antidépresseurs tricycliques et les inhibiteurs de la recapture de la sérotonine (IRS).

ILS FONCENT sur les somnifères, qui dérèglent le rythme du sommeil naturel ; MAIS SAVENT-ILS qu'en cas d'insomnie, boire une tisane d'*Eschscholzia californica* est un puissant inducteur de sommeil naturel ?

ILS FONCENT sur les médicaments « contre l'ostéoporose » (bisphosphonates), qui fragilisent les os et augmentent le risque de fracture, donnent des douleurs articulaires, sans aucun bienfait pour le patient [7] ; MAIS SAVENT-ILS qu'ils ont dans leur propre jardin des plantes minéralisantes aux propriétés exceptionnelles (luzerne, cataire, prêle, ortie, etc.) ?

Alors je pose la question : où est la FOLIE, l'IRRESPONSABILITÉ ? Chez ceux qui affirment que « les plantes médicinales ou du foin, c'est pareil » ?

Où dans le système de soins actuel ? Un système : Où 98 % des prescriptions des médecins concernent des médicaments chimiques !

Où l'étude des plantes médicinales n'occupe plus que quelques minutes du programme des 10 années d'études nécessaires pour devenir médecin (et encore les étudiants n'évoquent que 30 petites plantes sur les 28 000 plantes médicinales couramment utilisées sur la planète aujourd'hui [...]). Où les derniers herboristes qui résistent sont traqués comme des voleurs, poursuivis en justice lorsqu'ils osent mettre en avant les vertus médicinales d'une plante.

Et la folie c'est de continuer à ignorer le fabuleux pouvoir de soin des plantes médicinales.

Sidi Moustapha Ould BELLALI
bellalidsidi@yahoo.fr
Source : la pharmacie secrète de dame nature

Affaires sociales

Des politiques appropriées

La femme a été, de tout temps, une actrice incontournable du développement socio-économique des peuples. Mais aujourd'hui, elle a les coudées franches, car elle occupe de hautes fonctions étatiques. Elle est, dit-on, au centre de décision comme l'homme, son frère. De multiples plaidoyers ont été faits en sa faveur au cours de conférences et séminaires internationaux.

Dans notre pays, la femme jouit d'une grande considération. Elle se trouve dans toutes les sphères de l'Etat : elle est conseillère, ministre,

ambassadrice, secrétaire générale de ministère, directrice générale, député, maire, expert comptable etc.). Grande battante la femme mauritanienne a su affirmer son existence, malgré certains embûches qui se dressaient sur son passage, notamment le poids de la tradition et les tabous. Depuis lors, elle ne cesse de progresser. La clef de voûte fut la création d'un ministère spécialement chargé des femmes : le ministère des Affaires sociales, de l'Enfance et de la Famille.

Les femmes ont, d'ailleurs, joué un rôle éminent au cours des récentes élections. Ce rôle s'est répercuté sur les résultats obtenus. Faut-il rappeler, cependant, que suite de l'adoption par l'État de l'approche genre, qui traite des relations entre les deux composantes de la société sur des bases culturelles, sociales et non biologiques, la politique envers les femmes s'est orientée vers l'approbation de la Convention intégrant la discrimination positive. Il en est résulté un quota de 20% pour les femmes sur toutes les listes électorales au parlement. Des réseaux de femmes ministres et parlementaires ont été créés. Le genre a été également introduit dans la stratégie de lutte contre la pauvreté. Autres nouveautés : pour la première fois, dans l'histoire du pays, des femmes mauritaniennes ont été recrutées dans les corps de la police, de l'armée, de la protection civile et des douanes.

La présence des femmes, dans la vie politique, a connu un saut qualitatif par l'attribution d'une liste nationale de femmes avec un pourcentage de 20% dans les autres listes. L'apparition des partis politiques dirigés par des femmes alors qu'il n'existait qu'un seul parti dirigé par une femme a été aussi une première. La suppression de la discrimination fondée sur le niveau de vie au profit des femmes, l'organisation d'un concours pour le recrutement de dizaines de femmes dans la fonction publique.



Intégration définitive de la femme

Une vaste campagne a été organisée, il y a quelques années, pour défendre l'accès des femmes aux centres de décision. Les différents médias (audiovisuelles, écrite, officiels et privés.) et des personnalités religieuses, politiques et culturelles y ont contribué.

Il faut rappeler que la lutte des femmes pour leurs droits est passée par plusieurs étapes dont la plus importante est leur accès aux centres

de décision.

Le plaidoyer en faveur des femmes pour l'accès aux centres de décision s'est traduit par l'augmentation du ratio à 33% et la conservation du pourcentage dans tous les centres exécutifs, en plus de l'acquisition de ce pourcentage en subventions, crédits et dans les conseils d'administration des institutions et des commissions ministérielles.

Par ailleurs, la politique de l'approche genre, qui a été correctement appliquée, a rehaussé le

niveau solaire des femmes en premier et en les plaçant dans des conditions qui leur permettent de faire des études. En plus, il ya eu la création de formations moyennes pour les filles victimes de la déperdition scolaire.

Le quota a contribué à l'émancipation de la femme

Heureusement, la loi sur le quota a contribué à accroître les postes électorales des femmes par sa par-

ticipation politique qui s'est manifestée dans l'adoption de la politique de la discrimination positive qui a conduit à la création des partis dirigés par des femmes. Ce parcours a été renforcé par l'établissement d'une liste nationale de femmes, et la suppression de la discrimination fondée sur le genre, l'adoption des pensions civiles au profit des femmes, l'ouverture d'un concours spécial pour le recrutement des dizaines de femmes dans la fonction publique. Le système de quotas, qui a été adopté en 2006 et amélioré en 2011, a abouti à l'approbation de la loi n° 034-2012 du 12 avril 2012 relative à la promotion des femmes dans les mandats électoraux et les fonctions électorales. Il a été une grande occasion pour l'accès de la femme mauritanienne au centre de décision. Le système de quotas repose sur le fait que les femmes n'ont pas profité des opportunités dont leurs frères ont bénéficié au cours des dernières décennies. Il faudra donc lui donner la possibilité de prouver son mérite d'être responsable. Chose qui va contribuer à corriger l'image stéréotypée qui entrave sa participation effective au processus de développement.

Par ailleurs, après la mise en œuvre du système de quotas et l'obtention d'une représentation considérable au Parlement, les parlementaires mauritaniennes ont déployé des efforts considérables pour soutenir les questions relatives aux femmes.

Stratégie de promotion féminine

Le gouvernement mauritanien a mis en place une stratégie inclusive pour la promotion de la femme mauritanienne, en plus de la stratégie nationale pour l'institutionnalisation du genre et la politique nationale de la famille, le plan de travail des femmes rurales, ainsi que d'autres stratégies de politiques gouvernementales qui s'exécutent conformément à la vision de la Mauritanie pour la mise en œuvre de l'agenda international du développement durable à l'horizon 2030. Cette vision est concrétisée dans la stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée.

D'autre part, un programme dénommé "RAVAH" pour la stabilité familiale et la santé reproductive est l'un des plus récents du ministère des Affaires sociales, de l'En-



es au service de la famille

fance et de la Famille. Ces objectifs visent, entre autres, la promotion de la stabilité familiale, la contribution à l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et infantile ; la participation des leaders d'opinion religieuse et des organisations de la société civile à mieux assurer la réceptivité de la population aux objectifs du programme.

En effet, les femmes handicapées bénéficient de façon générale d'un double avantage. Elles sont appuyées généralement des programmes de développement spécifique aux femmes. En ce qui concerne les personnes handicapées, elles ont une très grande part du soutien. L'intérêt qui leur est accordé, est au centre de la Stratégie nationale pour les personnes handicapées. Aussi, le département des Affaires sociales ne ménage aucun effort pour la promotion continue des personnes handicapées dans le cadre de l'enseignement. Il travaille à améliorer le cadre de protection et d'intégration des enfants en situation de vulnérabilité ou de crise, en plus de l'encouragement à l'émergence du mouvement national pour la promotion des droits des enfants. En plus de la contribution au développement des jeunes enfants à travers l'éducation parentale et le préscolaire. La promotion des bonnes pratiques alimentaires, le bien-être de la famille et sa stabilité. Dans ce contexte, le département exécute un grand nombre de programmes visant l'atteinte de ces objectifs. Parmi ces importants programmes, on peut citer le cadre juridique et institutionnel pour la promotion de l'enfant, la promotion de la participation des enfants, l'amélioration de la qualité et la quantité des services préscolaire et la promotion des approches de la nourriture collective.

Ces programmes ont donné de bons résultats qui se sont concrétisés dans les quelques années passées à travers l'augmentation des infrastructures éducatives et de l'enseignement préscolaire, par la création de nouveaux jardins d'enfants et des centres d'enseignement préscolaire. Le renforcement du cadre humain à travers le recrutement de dizaines de nourrices, ainsi que le renforcement du cadre général de protection.

Approches novatrices

Participation active des femmes à la politique

Pour réactiver la participation politique des femmes, il est nécessaire de s'appuyer sur les objectifs suivants, prioritaires dans le développement du département des Affaires sociales:

- renforcement des capacités institutionnelles et techniques des départements pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'institutionnalisation du genre et la lutte contre la violence envers les femmes ;
- participation politique des femmes et la promotion de leur leadership d'opinion; et enfin chercher à contri-

buer à la redynamisation du rôle économique des femmes et à faciliter leur accès au moyens de production. Sur cette base, de nombreuses activités ont été exécutées à travers les programmes suivants:

- la lutte contre la violence basée sur le genre.
- le renforcement et la promotion de la participation politique des femmes ;
- la scolarisation des filles;
- le financement des activités génératrices de revenus.



En plus des réalisations accomplies, le ministère compte développer des approches novatrices et envisage de réaliser des activités sur le court et moyen terme. Il s'agit principalement de

- L'implantation d'un Conseil national pour l'enfance;
- L'adoption et l'exécution de l'arrêté portant organisation de l'éducation préscolaire conformément à l'ordonnance 048- 2006;
- la réactivation de la base de données de l'enseignement préscolaire;
- Définir des nouveaux critères pour le renforcement la capacité d'accueil de l'enseignement préscolaire au profit des plus pauvres;
- l'exécution du programme de l'enseignement au niveau national;
- la réactivation de la stratégie nationale de protection des enfants avec l'élargissement du système national de protection des enfants;
- la restructuration et l'organisation du programme national de nutrition;
- l'organisation d'une caravane pour diagnostiquer l'état de la malnutrition et promouvoir la nutrition à partir de produits alimentaires locaux.

Pour ce qui est de la promotion de la famille mauritanienne, le département envisage de mener plusieurs activités:

- Mettre en place un programme RAVAH pour la stabilité de la fa-

mille;

- Organiser une série de caravanes pour promouvoir l'espacement des naissances et la stabilité de la famille;
- Améliorer et rapprocher les services de résolution et de traitement des conflits familiaux;
- Étude de faisabilité pour la création d'un centre d'écoute et de gestion des conflits familiaux;
- Mettre en place un plan pour la préparation d'une stratégie nationale de lutte contre les différentes formes de violence conjugale;
- Mettre en place une base de données sur les conflits familiaux;
- Réactualisation du code du statut personnel;
- Poursuivre les efforts dans le domaine de l'exécution du programme national pour l'éducation familiale.

Des centres pour la formation des filles

Des centres de formation professionnelles, sous tutelle, du département des Affaires sociales, de l'Enfance et de la Famille, sont chargés de l'exécution de programmes de formation et de formation continue au profit des filles qui n'ont pas eu la chance, pour une raison ou une autre, de finir leurs études. Ces formations portent sur de nombreux domaines demandés sur le marché du travail, comme, à

titre d'exemple, les nourrices des jardins d'enfants, les techniques du secrétariat, de la cuisine et de l'ornementation, ainsi que la réparation et la vente d'ordinateurs. Il s'est agi également de la formation des enfants en situations difficiles. Ces formations leur permettent de s'intégrer dans la vie active.

Pour une meilleure promotion de ces objectifs, il a été assuré la formation de centaines de filles et d'enfants qui font actuellement des professions génératrices de revenu au niveau du secteur privé ou public. Le département planifiera dans un proche avenir une série d'activités pour augmenter les performances des centres de formation professionnelle. Il s'agit notamment de :

- augmenter la capacité d'accueil des ateliers de formation professionnelle dans le Centre de formation et de promotion sociale des enfants handicapés et répondre au mieux aux besoins des jeunes aveugles et sourds;

- renforcer la capacité d'accueil et prendre en charge la nutrition des enfants dans le centre de protection et d'intégration sociale des enfants et des soins de santé, psychologiques, éducatifs et professionnels pour accueillir plus d'enfants en situation difficile et assurer leur intégration sociale à près de 80%;- poursuivre les efforts pour améliorer les productions des centres de formation professionnelle, sous la tutelle du département, en articuler le deux centres de formation et de promotion féminine et le centre de formation de la petite enfance, pour une meilleure intégration des sortants dans le marché du travail. Les personnes handicapées sont une frange importante de la société, qui participe activement au processus de développement, chacune

selon ses possibilités.

Priorité à la femme handicapée

Dans ce chapitre, la femme handicapée a un statut spécial, elle est prioritaire dans les programmes destinés aux femmes en général. Elle est prioritaire dans les programmes spéciaux de la catégorie des personnes handicapées. Cette catégorie de la société bénéficie d'un statut spécial auprès de Son Excellence monsieur le Président de la République.

Sur le plan institutionnel, on a procédé à plusieurs activités, dont autres :

- le renforcement des capacités de la Fédération mauritanienne des associations nationales pour les personnes handicapées;
- la mise sur pied d'une stratégie nationale pour la protection et la promotion des personnes handicapées;
- le recrutement de centaine de diplômés chômeurs handicapés dans divers secteurs;
- la distribution de centaines de terrains, à Nouakchott, aux personnes handicapées.

Pour ce qui est de l'aspect promotion de l'indépendance économique:

il y a le soutien des associations des personnes handicapées avec des sommes d'argent importantes; l'acquisition d'une quantité d'équipements techniques pour cette catégorie, ce qui les aidera à surmonter les contraintes liées à l'incapacité. Le processus d'acquisition est renouvelé chaque année selon les besoins; L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de remises de fonds pour les familles d'enfants polyhandicapés.

La dégradation écologique : Réduction considérable des activités agricoles

Dans le dernier siècle, le rythme de transformation des écosystèmes par les activités agricoles s'est accéléré de manière exponentielle. Cette progression est due en large partie à la révolution industrielle et à l'invention d'outils motorisés puissants. Là où le sol était retourné à la main, nous avons aujourd'hui des outils à dents qui ont des vitesses de rotation de milliers de tours par minute. Là où il fallait plusieurs jours pour retourner une parcelle de terre, il ne faut plus que quelques heures. Et là où il fallait toute une équipe et des semaines de travail pour déboiser quelques hectares de forêt, aujourd'hui des bulldozers peuvent le faire en quelques jours. Aujourd'hui, la surexploitation des différents milieux de la planète conduit à une dégradation écologique sans précédent. Cette surexploitation dépend de différents facteurs, parmi lesquels nous pouvons citer la mécanisation du travail du sol, la croissance démographique humaine, la croissance des populations animales domestiques, ainsi que l'expansion des activités agricoles dans des zones jusqu'ici jamais cultivées. De nos jours, on constate deux tendances inverses : une augmentation importante de la population mondiale, et une diminution des terres cultivables. Jusqu'ici, il a été possible de compenser la perte des terres par des variétés végétales plus productives, ainsi que par des apports d'amendements et d'engrais plus importants.



Des projets réussis de lutte contre la désertification doivent répondre aux besoins des populations et s'inscrire dans le long terme. Ils doivent être accompagnés de politiques de stabilisation des prix agricoles et faire partie des politiques nationales. Ainsi, cette lutte implique des acteurs variés à différents niveaux.

Au niveau local, par exemple, ce sont les agriculteurs, les éleveurs et leurs organisations professionnelles. Les responsables villageois et les organisations de la société civile, sont également des acteurs locaux importants.

Au niveau national, les services techniques de l'État, la recherche scientifique, les administrations et les représentants locaux de l'État jouent un rôle conséquent.

Au niveau international, ce sont les responsables politiques, les banques de développement et les organisations régionales et internationales qui sont sur le devant de la scène.

Le processus de dégradation des sols dans le monde est ancien et approche des seuils critiques dans de nombreux pays de la planète. Dans certaines d'entre elles, l'érosion atteint déjà un stade irréversible. Celles-ci semblent toutefois limitées. Un état précis de la situation reste à établir, présentant non seulement les risques d'érosion mais la situation réelle sur le terrain à une échelle opérationnelle. La plus grande partie du territoire présente des risques d'érosion qualifiés de «

moyens » et la plupart des régions affectées peuvent encore être réhabilitées de diverses manières, au prix cependant d'un travail important. La dégradation des sols a un impact significatif sur le niveau de vie de la population et sur les potentialités de développement économique.

Gravité des conséquences de la dégradation des sols

Là où la dégradation du sol et la diminution de sa productivité rédui-



sent les rendements et les marges de profits dans les pays riches, elle présente un réel danger pour la survie des habitants des pays pauvres. L'érosion des sols dans les pays pauvres est un véritable danger pour leurs habitants et non pas, simplement, une atteinte à leur qualité de vie. La capacité de s'alimenter dans les pays pauvres dépend de plusieurs facteurs (prix des semences, condi-

tions climatiques, accès aux marchés...), mais le socle demeure la fertilité innée du sol et sa perte représente forcément une atteinte à une qualité de vie déjà fragile.

Les problèmes hors sites suivent la même tendance et les problèmes sont plus graves dans les pays pauvres. L'exemple des pesticides est flagrant. Dans les pays riches, les autorités ont le pouvoir de déterminer les molécules qui seront mises sur le marché et épanchées dans les pays

riches le sont sans vraie maîtrise dans les pays pauvres : les conséquences de l'apport des pesticides dans le milieu naturel sont donc beaucoup plus graves.

Conséquences spécifiques aux pays pauvres

Même les taux d'intoxication des ouvriers et leurs familles sont beaucoup plus élevés dans les pays pauvres où les pratiques d'épandage sont moins sécuritaires et où les risques d'exposition lors du traitement ou par un contact avec des eaux polluées sont plus élevés.

A ces problèmes déjà graves, il faut ajouter la destruction des infrastructures. Dans les pays riches, il arrive qu'une route ou voie ferrée soit coupée par une érosion régressive ou un dépôt de sédiments, mais ces problèmes sont réglés rapidement et des solutions pérennes sont mises en place. Dans les pays pauvres, des ravines peuvent s'étaler sur des dizaines de km² provoquant ainsi un découpage de la surface qui avale les infrastructures et rendent des parcelles cultivables difficilement accessibles.

Dans les pays riches, les bassins versants alimentant des réservoirs sont strictement contrôlés. L'occupation du sol est réglementée, ainsi que l'accès au bassin versant lui-même. Ceci n'est pas le cas dans les pays pauvres où les barrages sont construits avec des fonds empruntés à long terme et pour des ouvrages qui, le plus souvent, ne sont utiles que pour une fraction de la période prédite à cause d'une mauvaise gestion en amont. L'absence d'une maîtrise de l'érosion en amont provoque un ensablement de la structure et nuit gravement à son fonctionnement. Les dettes s'étalent donc sur des décennies, longtemps après que l'ouvrage ait perdu sa rentabilité.

L'érosion du sol réduit sa capacité à absorber et stocker l'eau de pluie : il y a donc moins d'eau qui s'infiltre dans le sol et plus d'eau qui ruisselle à la surface. Avec cela, les sols dégradés ont un couvert végétal moins dense : ceci contribue également à augmenter le ruissellement et rend le sol plus facilement érodé. La charge

solide dans les eaux de ruissellement augmente le niveau d'eau pour le même débit liquide et tous ces facteurs contribuent à augmenter la fréquence de crues catastrophiques.

Mesures techniques pour stopper la dégradation des sols

Bien que généralement simples, elles nécessitent un minimum de technicité, de compétence en écologie des sols et de temps.

Dans les faits, elles ne sont que rarement appliquées, car méconnues des agriculteurs, ou nécessitant d'importants changements de pratique (ex : abandon du labour) et plusieurs années pour porter leurs fruits. Le génie écologique a démontré sa capacité à permettre de spectaculaires reconstructions des sols. Certaines techniques agronomiques, beaucoup utilisées en agriculture bio, améliorent en quelques années la structure du sol, et les rendements. Des techniques telles que l'apport de bois raméal fragmenté semblent porteuses d'espoir.

L'apport régulier de matière organique, le non labour et la limitation de l'érosion et du ruissellement (par une couverture végétale permanente et un sol ayant retrouvé une bonne capacité d'infiltration et rétention de l'eau) en sont les principales clés. Ces techniques ne peuvent néanmoins pas intégralement restaurer des sols (incluant leur faune et flore propres) qui ont nécessité plus de 1000 ans et des espèces endémiques disparues pour atteindre leur état de stabilité.

Par ailleurs, le recours aux plantations d'anacardiens constitue une solution durable préconisée dans la lutte contre la dégradation des sols. Avec une durée d'exploitation de 20 ans, l'anacardier contribue à lutter contre l'érosion et à stabiliser localement l'écosystème.

L'anacardier est un petit arbre de la famille des Anacardiaceae originaire d'Amérique du sud, adapté à diverses conditions agro écologiques. Dès l'âge de 3 ans, il peut produire 15 kg de fruits par an pour une durée de vie moyenne de 20 à 30 ans.

La dégradation des terres affecte le patrimoine mondial

La dégradation des terres correspond à une réduction des capacités de la terre à fournir des biens et des services à l'écosystème et à ses bénéficiaires. Elle se caractérise par une diminution de la teneur en éléments organiques nutritifs des sols, qui entraîne une perte de fertilité et des bouleversements dans les systèmes de drainage des eaux.

La dégradation des terres est le produit des variations climatiques et des actions anthropiques conduisant à une altération des écosystèmes des zones arides. Ce phénomène affecte à la fois la biodiversité et les conditions sociales et économiques des populations. Il met en péril les moyens de subsistance d'un milliard d'habitants sur Terre.

La dégradation des terres est liée aux phénomènes de désertification et de déforestation.

Les orientations du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) dans ce domaine s'inscrivent dans la stratégie de la France de lutter contre la désertification et la dégradation des terres. Le FFEM agit prioritairement dans la région représentée par les États membres de l'Observatoire du Sahara et du Sahel. Il appuie la mise en œuvre de projets locaux visant à soutenir la résilience des écosystèmes par le développement de systèmes de productions agricoles durables (agriculture de conservation, agroécologie), par la promotion d'initiatives locales et par la gestion rationnelle des ressources naturelles.

Le syndrome du "cœur brisé" livre ses secrets

Peut-on réellement avoir le "cœur brisé" ? Cette expression, utilisée le plus souvent après une rupture amoureuse, n'est pas qu'une simple image : il existe même un syndrome qui porte ce nom. Décrit pour la première fois dans les années 1990 par des chercheurs japonais, le syndrome du "cœur brisé" se déclenche après un stress émotionnel ou physique et cause une défaillance cardiaque aiguë. Un phénomène, nommé scientifiquement "cardiomyopathie", et qui vaut à cette maladie le surnom japonais de "Takotsubo" (signifiant "piège à pieuvre"), car le ventricule gauche du cœur atteint fait penser au vase utilisé par les pêcheurs de pieuvres, soit un cou étroit et un corps gonflé.

Malgré ces observations précises, le syndrome du "cœur brisé" reste largement méconnu des scientifiques. Quand survient-il ? Quelle est sa mortalité ? Certaines affections psychiatriques et neurologiques sont-elles susceptibles de le causer ? Pour répondre notamment à ces questions, 26 chercheurs issus de neuf pays ont analysé les données de 1.750 patients entre 1998 et 2014 afin de percer les mystères de cette maladie. Leur étude, publiée dans *The New England Journal of Medicine*, est la plus vaste réalisée à ce jour.

Des symptômes proches de l'infarctus

Les chercheurs ont ainsi mis en évidence le fait que ce syndrome touchait particulièrement (et sans que l'on sache pourquoi) des femmes ménopausées. Il est déclenché par un spasme (contraction involontaire) temporaire des petits vaisseaux dans le muscle cardiaque, ce qui conduit à une diminution de la circulation sanguine et donc une défaillance de l'organe. Dans sa phase aiguë, les symptômes du "cœur brisé" sont similaires à ceux d'un infarctus du myocarde (couramment nommé "crise cardiaque") : il se manifeste par des douleurs thoraciques (dans les trois quarts des cas), un essoufflement (dans presque 50 % des cas) et une syncope (dans moins de 10 % des cas).

Infarctus du myocarde : des premiers signes au traitement

CAUSES. Selon cette analyse, la pathologie peut intervenir dans des situations de stress émotionnels très diverses, comme la perte d'un être cher, un conflit familial ou au travail. Mais contrairement aux premières descriptions faites sur ce syndrome, cette étude souligne que d'autres fac-



teurs (insuffisance respiratoire aiguë, intervention chirurgicale, etc.) déclenchent plus souvent la maladie (36 % des cas) que ces causes d'ordre émotionnel (27,7 %). Par ailleurs, aucun événement stressant n'a été mis en évidence chez près d'un patient sur trois.

Un trouble peut en cacher un autre

Les auteurs de l'étude ont également découvert que plus de la moitié (55,8 %) des patients avec un "Takotsubo" ont des antécédents ou un contexte d'atteinte neurologique ou psychiatrique, contre 25,7 % chez ceux avec un infarctus du myocarde. Il s'agit par exemple d'épilepsie, de traumatisme crânien ou d'un accident vasculaire cérébral (AVC). "Ainsi, il est possible que ce trouble soit considérablement sous-diagnostiqué", précise dans un communiqué Christian Templin, le responsable de l'étude. Ce dernier confirme également que l'électrocardiogramme ne suffit pas à différencier infarctus et syndrome du "cœur brisé". Une angiographie coronaire ou une IRM sont indispensables. Enfin, les chercheurs ont également établi que la mortalité du syndrome "Takotsubo" (3,7 %) était presque aussi élevée que celle des crises cardiaques (5,3 %), contrairement à ce que les scientifiques pensaient jusqu'à présent.

TRAITEMENTS. Les chercheurs espèrent que leurs travaux permettent aux médecins de ne pas sous-estimer la gravité de cette maladie et de suivre de près les patients afin de traiter d'éventuelles complications ou rechutes. Il n'existe pas encore de traitement réservé à cette pathologie. De manière empirique, de nombreux patients se voient prescrire dans l'année suivant leur "Takotsubo" des bêtabloquants (en particulier des médicaments inhibant l'angiotensine II, une hormone qui augmente la pression artérielle). Mais ce traitement ne s'avère pas très efficace, puisque plus de 20 % des patients qui déclenchent un "Takotsubo" en prennent déjà...

Oui, la sieste c'est (aussi) bon pour la tension artérielle. Une étude grecque communiquée au congrès européen de cardiologie (European Society of cardiology) qui se tient actuellement à Londres (29 août 2 septembre) démontre que les hypertendus auraient tout intérêt à se laisser aller à une petite pause réparatrice après le repas du midi.

60 minutes de sommeil

Selon ce travail, une étude d'observation, présentée par le Dr Manolis Kallistratos, cardiologue à l'Hôpital général de Asklepieion Voula à Athènes, les chercheurs ont constaté que les hypertendus adeptes de la sieste de l'après-midi abaissaient leurs chiffres de pression artérielle systolique de 6 mmHg. L'étude a porté sur 386 hypertendus âgés en moyenne de 61 ans et a consigné différents paramètres (les habitudes de sieste, la durée du sommeil, le mode de vie, la pression artérielle au cabinet et à domicile). Ce travail a aussi montré que la durée de la sieste était directement liée aux bénéfices qui se maintiennent le reste de la journée et même la nuit. Car dormir une heure est associé à une baisse supplémentaire de 4 mmHg de la pression artérielle mesurée sur 24 heures et de 2% de la pression nocturne. Au final, cette pratique quotidienne de la sieste permettrait de diminuer les posologies des médicaments hypertenseurs. Reste encore à calculer son temps de sieste idéal.

La variation de tension artérielle influe sur le déclin cognitif

Les fluctuations persistantes de la pression artérielle peuvent favoriser la dégradation progressive des fonctions cognitives avec l'âge, selon deux études.

Si le déclin cognitif est d'autant plus rapide que la pression artérielle systolique est élevée, en revanche une PA relativement basse ne semble, elle, pas préjudiciable. © FRANCOIS GUILLOT / AFPSi le déclin cognitif est d'autant plus rapide que la pression artérielle systolique est élevée, en revanche une PA relativement basse ne semble, elle, pas préjudiciable.

Une pression artérielle basse ne semble pas préjudiciable

Les fluctuations persistantes de la pression artérielle (PA) peuvent favoriser la dégradation progressive des fonctions cognitives avec l'âge, selon l'analyse de deux études publiées dans la revue *Hypertension* et regroupant 25.000 hypertendus traités, âgés de plus de 55 ans et sans déficit cognitif. La PA et la fréquence cardiaque ont été mesurées tous les six mois et les fonctions cognitives (orientation, attention, calcul, mémoire, etc.) ont été évaluées en début d'étude, à deux ans et

en fin d'étude, à cinq ans.

Si le déclin cognitif est d'autant plus rapide que la pression artérielle systolique est élevée (> 145 mmHg), en revanche une PA relativement basse (< 124 mmHg) ne semble, elle, pas préjudiciable. Mais le risque de déficit cognitif est d'autant plus élevé que les variations de PA sont fortes d'une visite à l'autre (indépendamment du niveau de PA) et que la fréquence cardiaque est élevée. C'est par leur effet néfaste sur la perfusion cérébrale que l'instabilité prolongée de la PA et la trop grande rapidité du pouls favoriseraient ce déclin.

Virus du Sida : découverte d'un dixième gène

Recherché depuis 20 ans, le dixième gène du virus du Sida a été finalement identifié par des chercheurs du CNRS, qui en ont fait l'annonce le 27 septembre 2016.

Les manuels de biologie devront bientôt subir une petite mais importante mise à jour : le virus du Sida VIH-1 (responsable de la quasi-totalité des cas de Sida dans le monde) ne contient pas 9 gènes, mais 10. L'existence de ce dernier gène, suggérée à la fin des années 1980, restait débattue, et a enfin été confirmée par des chercheurs du CNRS et de l'université de Montpellier le 27 septembre 2016 dans la revue *PNAS*.

Un 10e gène maintenu dans l'évolution coûte que coûte

Les chercheurs ont réussi cette prouesse grâce à une nouvelle approche bioinformatique, permettant de comparer 23 000 séquences du virus du Sida chez l'homme et le singe (on parle chez ce dernier du VIS, le virus de l'immunodéficience simienne). Ils ont ainsi retracé l'évolution du VIH-1 à partir de sa première diffusion chez l'être humain, et ont découvert que le dixième gène, baptisé "asp", n'existe pas chez le singe : il est uniquement présent dans le groupe M du VIH-1, responsable de la pandémie humaine (voir encadré ci-dessous). Son apparition est en fait concomitante à l'émergence du VIH-1 chez l'homme, vers le début du XXe siècle. Si les scientifiques ont eu autant de difficultés à confirmer l'existence de ce dixième gène, c'est tout simplement parce que dernier était bien caché : il chevauchait en partie un autre gène, "env", codant pour l'enveloppe du virus. Selon ces travaux, l'évolution

du VIH-1 a favorisé le maintien d'asp : en d'autres termes, diverses mutations ont eu lieu pour qu'il continue à être exprimé, ce qui prouve qu'il confère un avantage au virus. Lequel ? Un (nouveau).

Le boomerang, une arme fatale

L'examen de blessures observées sur un squelette australien du 13e siècle démontre l'impact meurtrier des boomerangs.

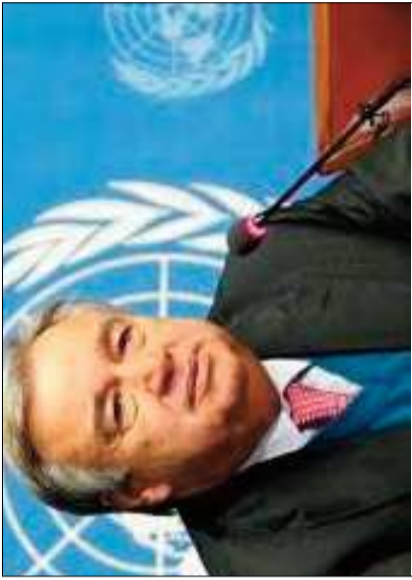
PROJECTILE. Comme un boomerang... Ce projectile répandu depuis la préhistoire possède une variante qui utilisée aujourd'hui par les aborigènes d'Australie a la propriété de revenir vers son lanceur. Volontairement envoyée par un adversaire, elle peut aussi se révéler redoutable et servir à tuer ! C'est ce qu'il semble s'être produit dans un cas remontant au XIIIe siècle, en Nouvelle-Galles du Sud (Australie).

L'étude d'une sépulture mise au jour au nord de Canberra, en plein cœur du Parc National de Toorale, un jeune adulte d'une trentaine d'années (l'homme de Kaakitja) que le peuple Baakantji du comté a affectueusement baptisé « Frère aîné », présente effectivement sur ses os, des signes de ces traumatismes habituellement attribués aux armes de métal. Des entailles identiques à celles laissées par ces objets tranchants ont en effet été relevées sur le corps de cet habitant de l'île-continent, 600 ans avant que les premiers colons européens – et leurs objets métalliques – ne pénètrent à l'intérieur de l'immense Terra australis.

« Ces blessures ont été infligées par des armes traditionnelles en bois appelées « Li-lils », « Pondée », ou « Mung-un buttaka », ainsi que des boomerangs de combat, les « Wonna », a expliqué Michael Westaway, archéologue de l'Université Griffith (Brisbane), joint par Sciences et Avenir. Selon l'auteur de ces découvertes publiées dans la revue *Antiquity*, les différents impacts des lames de bois correspondent exactement aux fractures osseuses constatées sur le crâne, l'os frontal, la mandibule, l'humérus droit et plusieurs côtes de la dépouille. « Certaines lésions étaient plus anciennes, mais d'autres, ont directement entraîné la mort, confirmant la létalité de ces engins volants quand ils sont employés en tant qu'armes », a déclaré Michael Westaway. Par le passé, des stigmates similaires avaient déjà été signalés sur les restes de « l'homme de Narabeen », une autre victime inhumée il y a 3600 ans. Ces blessures par lances et boomerangs sont décrites dans des documents ethnographiques relatifs aux violents conflits intertribaux.

Des thèmes guerriers que l'on retrouve aussi dans les peintures rupestres ornant les abris sous roche australiens (photo d'ouverture). « Les boomerangs utilisés pour la chasse et la guerre étaient considérablement plus grands et plus lourds, avec une courbure plus ample et des lames très aiguës rappelant celles des sabres », a précisé Michael Westaway.

ONU : Guterres évoque un "ordre mondiale chaotique" à l'ouverture du débat général de l'ONU



Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déclaré mardi que l'ordre mondiale est "de plus en plus chaotique", constatant que la confiance dans la gouvernance mondiale est "fragilisée".

"Aujourd'hui, l'ordre mondial est de plus en plus chaotique. Les rapports de pouvoir sont moins clairs qu'auparavant. Les valeurs universelles sont érodées", a déclaré le chef de l'ONU à l'ouverture du débat général annuel de l'Assemblée générale de l'ONU. Entre pays, "la coopération devient incertaine et difficile. Au Conseil de sécurité, les divisions sont fortes", note le chef de l'ONU, relevant que l'équilibre entre puissances se modifie aujourd'hui au moment où le risque

d'affrontement peut encore s'aggraver. "Nous devons renouveler notre attachement à un ordre fondé sur des règles, qui placent l'Organisation des Nations unies en son centre et

s'appuie sur les institutions et les traités qui donnent vie à la Charte", soutient Guterres. Le SG de l'ONU souligne que tant de défis "ne sont toujours pas relevés", citant en cela l'incapacité de la communauté internationale de mettre fin à la guerre en Syrie et au Yémen et aussi de faire aboutir la solution à deux Etats au Moyen-Orient. Cette situation est "scandaleuse", regrette le chef de l'ONU.

"Palestiniens et Israéliens sont toujours aux prises avec un conflit interminable, tandis que la solution à deux Etats est de plus en plus lointaine", dira-t-il à ce propos. Dans le même temps, la menace terroriste plane, alimentée par les causes profondes de la radicalisation et de l'extrémisme violent, alors que le péril nucléaire n'a pas faibli, et la non-prolifération est gravement compromise, constate-t-il.

Dans son discours, le chef de l'ONU a également évoqué la situation des

migrants et des réfugiés qui sont toujours la cible de discriminations et de propos démagogues.

Abordant dans le même contexte, les défis du changement climatique, il a jugé que les dirigeants du monde entier ont l'obligation de changer de cap en matière de climat. "Si nous ne changeons pas de cap dans les deux années à venir, nous risquons de perdre le contrôle de la situation", avertit Guterres. Le SG de l'ONU a plaidé pour la mise en œuvre de l'accord de Paris, précisant que cet accord avait le potentiel immense de mettre le monde sur la bonne voie. "Si nous nous engageons sur la bonne voie, l'action climatique pourrait représenter 26 milliards de dollars de plus pour l'économie mondiale d'ici 2030", prévoit le SG de l'ONU. Mais selon lui "les objectifs de l'accord sont loin d'être atteints. Et pourtant ils ne représentent que le strict minimum pour éviter les pires retombées des changements climatiques". Guterres se déclare inquiet de voir les récentes négociations de Bangkok sur des directives d'application de l'accord s'achever sans progrès

suffisants, souhaitant que la prochaine Conférence des Parties qui se tiendra en Pologne, soit couronnée de succès. Le secrétaire général de l'ONU a lancé un appel aux gouvernements à "faire preuve de sagesse et de courage"

en cessant de subventionner, à coups de milliards, les combustibles fossiles et en fixant un juste prix du carbone. Guterres a annoncé un prochain sommet sur le climat, prévu septembre 2019, pour mobiliser les volontés et les fonds pour l'action climatique.

ONU : Hommage à Nelson Mandela, un des grands dirigeants de l'humanité

Les Nations unies ont rendu hommage lundi à Nelson Mandela, ancien dirigeant de l'Afrique du Sud et héros de la lutte contre l'apartheid, lors d'un Sommet au cours duquel le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, l'a qualifié de l'un "des grands dirigeants de l'humanité". Le SG de l'ONU a indiqué à l'ouverture de ce sommet que "Nelson Mandela incarnait les plus hautes valeurs des Nations unies", soulignant qu'"il avait consacré sa vie à servir sa communauté en tant qu'avocat, prisonnier d'opinion, artisan de la paix et président". "M. Mandela a fait face à ses oppresseurs au tribunal, sachant qu'ils avaient



le pouvoir de vie et de mort, et il a refusé de reculer. Quand il était prisonnier politique, il a fermement refusé que sa dignité ne soit compromise et il est devenu un point de ralliement pour un mouvement mondial qui a conduit au démantèlement du régime d'apartheid", a ajouté le secrétaire général. Affirmant que Nelson Mandela était le "phare pour les droits de l'homme et l'égalité des chances", le SG de l'ONU a rappelé que "sous le leadership de

Madiba, l'Afrique du Sud avait élargi l'accès aux soins de santé, à l'éducation, au logement, à l'eau, à l'assainissement et à l'électricité". "Au-delà des frontières de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela a eu une profonde influence sur la paix et la démocratie", a poursuivi M. Guterres, citant le Burundi, où l'ancien dirigeant sud-africain a joué un rôle déterminant dans la négociation de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation. "Aujourd'hui, nous nous souvenons d'un homme d'une grande sagesse, d'une dignité discrète et aux réalisations exceptionnelles, qui a travaillé sans relâche pour la paix et la dignité humaine partout dans le monde", a fait observer le chef de l'ONU. !Lors

de ce Sommet, tenu à l'occasion de la célébration du 100e anniversaire de Madiba les 193 Etats membres de l'ONU ont adopté une déclaration politique.

Selon le texte de cette déclaration, la période 2019 - 2028 a été décrétée comme la "Décennie de paix Nelson Mandela" appelant tous les dirigeants mondiaux à "rendre l'impossible possible" et à "redoubler d'efforts pour poursuivre la paix et la sécurité internationales, le développement et les droits de l'homme". Cet événement intervient à la veille de l'ouverture mardi du débat général de la 73ème session de l'Assemblée générale de l'ONU, marqué par la participation des chefs d'Etat, de gouvernement, et de délégation des 193

Etats membres. -Une statue de Madiba dévoilée à New York- Dans le cadre de la célébration du 100e anniversaire de l'ex-président sud-africain, décédé en 2013, le secrétaire général a dévoilé également une statue de Nelson Mandela, au siège de l'organisation, à New York, en présence de la présidente de l'Assemblée générale des Nations unies, Maria Fernanda Espinosa et du président de l'Afrique du Sud, Matamela Cyril Ramaphosa.

Palestine : L'économie de la bande de Ghaza dans une situation "critique" (Banque mondiale)

L'économie de la bande de Ghaza, minée par le blocus imposé depuis plus de dix ans par l'occupant israélien à Ghaza, a encore été affaiblie, plaçant dans une situation "critique" l'enclave

palestinienne, a indiqué la Banque mondiale (BM) dans un rapport. Le nouveau rapport de la BM, un document de 38 pages, sera présenté jeudi à New York au Comité de liaison ad hoc (AHLIC) coordonnant le soutien des donateurs internationaux aux Palestiniens. Le même jour, le président de

l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas et le chef du gouvernement de l'occupation israélienne Benjamin Netanyahu doivent s'adresser séparément à l'Assemblée générale de l'ONU.

Minée par le blocus imposé depuis plus de dix ans par l'occupant Israélien à Ghaza, l'économie ghazaouie a encore été affaiblie récemment par une "combinaison de facteurs" contribuant tous à une baisse des liquidités, selon le rapport. Parmi ces facteurs, la BM mentionne notamment la décision de l'Administration du président américain Donald Trump de supprimer 50 à 60 millions d'aide annuelle à l'enclave. L'administration Trump a coupé en 2018 plus de 500



millions de dollars d'aide aux Palestiniens, et cessé de soutenir financièrement l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens (Unrwa). "La détérioration économique à Gaza et en Cisjordanie ne peut plus être compensée par l'aide étrangère, en déclin constant, ni par le secteur privé qui reste limité en raison des restrictions de mouvements, et des restrictions sur l'accès aux matériaux de base et sur le commerce", dit la

BM. La bande de Ghaza a accusé au premier trimestre une croissance négative de -6%, qui semble s'être encore détériorée depuis, selon la même source. Une tendance aux conséquences alarmantes, selon le rapport qui souligne qu'un Ghazaoui

sur deux vit sous le seuil de pauvreté et que le chômage affecte 53% de la population, 70% chez les jeunes.

"La situation économique et sociale à Ghaza décline depuis une décennie, mais s'est détériorée de façon exponentielle ces derniers mois et a atteint un point critique", estime Marina Wes, directrice de la BM pour la Cisjordanie occupée et Ghaza. Le 20 septembre, l'émissaire de l'ONU pour le Proche-Orient, Nickolay Mladenov, a estimé devant

le Conseil de sécurité que Ghaza pouvait "exploser d'une minute à l'autre". Enclavée entre les territoires occupés par Israël, l'Egypte et la Méditerranée, la bande de Ghaza est soumise aux blocus israélien depuis une décennie.

Gabon : Début mardi de la campagne pour les élections législatives et locales jumelées

La campagne des élections législatives et locales jumelées du 6 octobre prochain démarre mardi sur le territoire gabonais, a annoncé lundi soir Moïse Bibalou Koumba, président du Centre gabonais des élections (CGE) dans un communiqué.

"Pendant les 10 jours, les acteurs politiques sont invités à mener une campagne pacifique (dans) un esprit de convivialité, de fraternité et de respect de l'adversaire", a déclaré le président du CGE.

Durant la campagne, il est nécessaire que "tous les acteurs politiques s'abstiennent de toute incitation à la violence, à la stigmatisation de certaines communautés, à l'injure ou à toute chose sanctionnée par la loi électorale", a-t-il rappelé.

La campagne prend fin le 5 octobre. Le scrutin jumelé est prévu le 6 oc-

tobre. Un second tour sera organisé le 27 octobre pour les élections législatives. Ces élections sont organisées conformément au cadre électoral adopté en janvier 2018, qui confie au CGE une responsabilité particulière dans le déroulement du processus électoral.

Ce nouveau cadre a fait passer le nombre de députés de 120 à 143 et celui des sénateurs de 102 à 52.

Les élus locaux issus du scrutin à tour unique du 6 octobre prochain éliront à leur tour les maires, les présidents des assemblées départementales et les 52 sénateurs. Dimanche, la Cour constitutionnelle, saisie par plusieurs partis politiques dans le cadre d'un contentieux pré-électoral, a invalidé 33 candidatures dont celle d'une opposante qui se présentait dans la capitale.

Agro industrie en Afrique : L'agroalimentaire doit-elle primer ?

L'Afrique abrite une grande variété de conditions climatiques qui favorise une large gamme de production agricole. Cependant, elle importe encore une grande quantité de produits agricoles et alimentaires qui pourraient être produits sur le continent. Pour plusieurs produits, leur production ne peut être étendue faute d'infrastructures de commercialisation. Par ailleurs, la création des zones de libre échange, au niveau régional et dans le monde, ouvre des perspectives d'accès au marché. L'urbanisation et la diversification de l'alimentation qui s'en est suivie créent également des débouchés pour les denrées de consommation courante africaines.



Les multiples goulets d'étranglement que crée la pauvreté – faible productivité, infrastructure déficiente et marchés insuffisamment intégrés – sont souvent amplifiés par le sous-développement du secteur agroindustriel. On prête généralement peu d'attention à la chaîne de valeur qui achemine les denrées et les produits agricoles jusqu'au consommateur final dans le pays et à l'étranger. Cette négligence coûte très cher en termes de pertes considérables de valeur ajoutée et de possibilités d'emploi.

En fait, l'agro-industrie dans les zones rurales africaines est pour ainsi dire, inexistante ou à l'état embryonnaire. En conséquence, les pays sub-sahariens subissent d'énormes pertes après-récolte, atteignant, dans le cas des denrées agricoles périssables comme les fruits et les légumes, une moyenne de 35-50 % de la production réalisable totale, et entre 15 et 25 % en ce qui concerne les céréales.

Les interventions dans le domaine agro-alimentaires, en lien avec le secteur privé, devraient être accomplies pour favoriser la mise en place d'un environnement approprié au développement de l'industrie et permettre de créer des industries locales, en mesure de fournir des emplois et d'accroître les revenus. Les agro-industries peuvent non seulement promouvoir l'industrialisation et l'emploi urbain, mais aussi briser le cercle de 'l'écart de productivité' du développement, réduire les coûts des aliments et les incertitudes des approvisionnements et améliorer le régime alimentaire.

Dans la ligne de cette politique, le Département de l'agriculture et de l'agro-industrie de la Banque a commencé à adopter une approche axée sur le marché et la chaîne de valeur dans la conception des nouvelles opérations, et ce, afin d'assurer davantage de revenus et de moyens de subsistance aux bénéficiaires, qui sont majoritairement des collectivités agricoles rurales.

C'est pourquoi les projets de développement agricole font une place de choix aux composantes centrées sur l'agro-industrie, la réduction des pertes après-récolte et le développement des marchés. En outre, dans le cadre de la réponse africaine à la crise alimentaire, la Banque a commencé à travailler avec les partenaires au développement à l'élaboration d'une stratégie de réduction des pertes après-récolte qui sera le premier maillon de sa stratégie de développement agroindustriel. Ces actions contribueront également à aider les PMR à identifier des interventions essentielles dans toute la chaîne alimentaire.

Les performances économiques africaines ces dix dernières années ont été remarquables, avec une croissance moyenne de 5%. Si cette croissance se maintient, les projections indiquent que le PIB du continent pourrait tripler d'ici 2030 et multiplier par sept en 2050 pour dépasser celui de l'Asie. Or pour l'instant, cette croissance ne s'est traduite ni par des créations d'emplois, ni par la réduction des inégalités. Au-delà de la croissance, le continent doit se transformer.

La production agricole est l'un des secteurs les plus importants pour une majorité de pays africains. Environ 75% des Africains dépendent de ce secteur comme moyen d'existence. L'histoire a montré combien l'agriculture (l'agroalimentaire et l'agro-industrie) est un moteur de croissance à travers le monde, au Brésil par exemple, ou encore en Chine. L'agroalimentaire et l'agro-industrie représentent plus de 30% du revenu national des pays africains et constituent l'essentiel des revenus d'exportation et de l'emploi. Un agroalimentaire performant représenterait une nouvelle frontière en termes de croissance, puisqu'elle générerait presque instantanément de la valeur ajoutée grâce à une industrialisation fondée sur les produits de base, exploitant les liens en amont et en aval de l'économie. Cette industrialisation permettrait aussi de sortir un grand nombre d'habitants des zones rurales de la pauvreté et de créer des emplois.

L'agroalimentaire est un réservoir important en termes d'opportunités. Le postulat sous-jacent d'une diversification des sources de croissance peut permettre d'éviter une trop grande dépendance vis-à-vis des revenus d'exportation issus des produits de base.

L'Afrique a plusieurs opportunités à saisir pour relever les défis dans l'agroalimentaire. Alors même que le continent possède la première réserve de terres arables au monde – environ 60% – les rendements agricoles du continent, eux, sont les plus faibles tous continents confondus et ne contribuent qu'à hauteur de 10% de la production agricole mondiale. La moyenne des rendements céréaliers en Afrique se situe à 1,2 tonne par hectare, contre 3 tonnes par hectare pour l'Asie et l'Amérique latine et environ 5,5 tonnes par hectare pour l'Union européenne. Paradoxalement, le continent est importateur net de produits agricoles depuis les années 1980 et dépense entre 40 et 50 milliards de dollars par an pour importer ces produits. Malheureusement, du fait de son incapacité à créer de la valeur ajoutée, il exporte

aussi des emplois. Tout d'abord, l'Afrique peut nourrir l'Afrique car elle est bien pourvue en ressources et en marchés. Mais il faudra plus que des politiques axées sur le progrès technologique. L'amélioration de la productivité signifie qu'il faut puiser dans les réserves d'eau pour irriguer, stabiliser les prix tout en supprimant les subventions inutiles, se servir de semences qui augmentent les rendements, améliorer les infrastructures de transports de base, inciter les institutions financières à investir dans l'agriculture familiale autant que dans l'agriculture commerciale, et rendre le secteur de l'agroalimentaire rentable et compétitif. En s'inspirant des leçons de certains pays asiatiques, de l'Argentine ou du Brésil, l'Afrique a les moyens de prendre en main son propre destin. En deuxième lieu, la croissance de la population africaine doit devenir un avantage. En 2050, la jeunesse africaine représentera à elle seule un quart de la main d'œuvre mondiale. La classe moyenne du continent est en plein essor et l'urbanisation est actuellement de 3,7%, soit plus de deux fois supérieure à ce qu'elle est dans le reste du monde. Compte tenu du rythme de leur évolution et de leur magnitude, ces tendances fortes offrent, dans leur combinaison, une chance aussi rare qu'historique d'industrialisation rapide. L'agroalimentaire est crucial pour répondre aux besoins en produits comestibles des consommateurs urbains, et en particulier à leurs besoins en produits alimentaires transformés. Les pays émergents pousseront aussi la demande de produits agricoles africains à la hausse. La possibilité d'établir des liens entre production et commercialisation ainsi que des synergies entre les différents acteurs de la chaîne de valeur de l'agroalimentaire (producteurs, transformateurs, exportateurs) est énorme. Elle peut se réaliser grâce à des primes à l'investissement du secteur privé pour encourager la compétitivité nécessaire et s'aligner sur les exigences des consommateurs en matière de prix ou de qualité des produits. Le passage d'une production primaire à un secteur moderne avec des filières intégrées offrira des opportunités lucratives aux petits exploitants agricoles – qui sont en majorité des femmes – et générera des emplois

modernes pour les jeunes du continent.

En troisième lieu, les opportunités croissantes résultant des investissements dans les infrastructures aideront à surmonter les défis actuels liés aux problèmes d'accès entre les exploitations où la production a lieu et les activités qui sont situées en aval, comme la transformation ou la commercialisation. Ces opportunités ouvrent la voie à une augmentation de la production de produits agricoles à valeur ajoutée supérieure. Si l'intégration régionale peut aider les pays à réaliser des économies d'échelle, elle devrait aussi leur permettre de minimiser les coûts de transaction élevés dus à la fragmentation des marchés ou au contrôle des prix. Tant que les gouvernements poursuivent leurs politiques régionales de libre échange en s'abstenant d'imposer des restrictions à l'exportation et à l'importation et des barrières non tarifaires, la production destinée aux marchés domestiques n'en sera que plus attrayante et contrecarrera les effets des régimes tarifaires existants qui favorisent les matières premières plutôt que les produits alimentaires transformés.

En quatrième lieu, il est possible de soutenir la croissance de l'Afrique et de relever les défis énergétiques auquel le continent fait face. En Afrique, la consommation d'énergie par habitant (énergie hydraulique, énergie fossile et biomasse) ne représente actuellement qu'un quart de la moyenne mondiale, alors même que le potentiel du continent en matière d'énergies renouvelables est considérablement plus élevé que la consommation d'énergie actuelle ou à venir. L'Afrique possède d'abondantes ressources renouvelables à faible émission de carbone qui, du fait d'une demande énergétique croissante et de coûts technologiques en baisse, doit lui permettre d'offrir des solutions énergétiques compétitives, que ce soit pour les communautés rurales éloignées ou les centres urbains qui ne cessent de grandir. La fourniture d'énergie aux communautés rurales améliorera non seulement la qualité de vie au niveau individuel, mais permettra aussi à l'agroalimentaire d'augmenter ses capacités.

Enfin, les changements rapides qui interviennent au niveau de la demande et des technologies signifient

que l'Afrique a les moyens d'une révolution technologique. Du fait de sa position relative de nouveau venu, le continent a la possibilité de s'appuyer sur les dernières connaissances en la matière pour renforcer ses outils technologiques, son savoir-faire et ses capacités d'innovation, et rendre ainsi plus compétitifs les systèmes agro-industriels dont il dispose.

Des politiques robustes mieux adaptées

Il est urgent d'établir un cadre politique robuste et adapté aux besoins qui permette de supprimer les obstacles à l'agro-industrialisation et d'encourager les investissements. Un tel cadre doit, sans que cela soit d'ailleurs limitatif, inclure les éléments suivants: a) s'assurer qu'une juste combinaison de politiques agricoles, industrielles et commerciales soit en place afin d'encourager la production de matières premières agricoles et leur distribution; b) s'assurer que les droits fonciers et relatifs aux ressources naturelles sont reconnus et pris en compte pour permettre le transfert de ces droits de manière à encourager l'utilisation des terres et des ressources à des fins productives et à renforcer la confiance des investisseurs; c) trouver de nouvelles sources de financement, comme les fonds souverains ou autres ressources nationales, de manière à inciter le secteur privé à investir; d) utiliser les partenariats public-privé pour financer l'agroalimentaire et faciliter le renforcement des capacités grâce à la formation technique et entrepreneuriale.

Les entreprises kényanes de légumes frais sont désormais présentes sur le marché des exportations à forte valeur ajoutée. Elles ont réussi grâce à une collaboration effective entre le secteur privé et le secteur public et au renforcement des liens entre entreprises et organismes éducatifs. Si le Kenya en est capable, pourquoi pas d'autres pays africains ?

L'Union Africaine a fait de 2014 l'Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Elle pourrait donc être aussi l'année de l'engagement et de la dynamique politiques nécessaires à la transformation effective de l'agroalimentaire en un secteur d'avenir pour l'Afrique, une nouvelle frontière en quelque sorte.

Football/CAN 2019 / éliminatoires Les Mourabitounes à l'assaut de l'Angola en octobre



Les Mourabitounes disputent deux rencontres dans ces 3^{ème} et 4^{ème} journées. Les 3^{ème} et 4^{ème} journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2019 de football vont s'enchaîner du 10 au 16 octobre 2018. Elles se dérouleront en 48 matches engageant 24 sélections nationales africaines. En 3^{ème} journée, les poulains de Corentin Martins seront aux prises avec les Angolais à Luanda, le vendredi 12 octobre 2018.

En 4^{ème} journée, prévue le mardi 16 octobre 2018 à Nouakchott, la sélection nationale aura la lourde tâche de défendre les couleurs nationales devant son public à Nouakchott même. Le groupe I est composé de : 1. Mauritanie (6 points, +3) 2. Burkina Faso (3 points, 0) 3. Angola (3 points, -1) 4. Botswana (0 point, -2) 5 au 13 juin 2017 (journée 1) : Burkina Faso - Angola 3-1 ; Botswana - Mauritanie 0-1 3 au 11 septembre 2018 (journée 2)

: Angola - Botswana 1-0 ; Mauritanie - Burkina Faso 2-0 8 au 16 octobre 2018 (journée 3) : Burkina Faso - Botswana ; Angola - Mauritanie 8 au 16 octobre 2018 (journée 4) : Botswana - Burkina Faso ; Mauritanie - Angola 12 au 20 novembre 2018 (journée 5) : Angola - Burkina Faso ; Mauritanie - Botswana 18 au 26 mars 2019 (journée 6) : Botswana - Angola ; Burkina Faso - Mauritanie.

Manchester United Annonce des revenus records de 660 millions d'euros en 2017-18



Manchester United a beau avoir quelques difficultés sportives, ses finances sont affolantes: le club anglais a annoncé mardi avoir généré 590 millions de livres de revenus (près de 660 M EUR) la saison dernière, un record pour lui. A titre de comparaison, le rival Manchester City a lui annoncé des revenus de 500,5 millions de livres (560 M EUR) après sa saison terminée au sommet de la Premier League. En revanche, il reste derrière le Real Madrid qui a annoncé ce week-end des revenus 2017-2018 en forte hausse à 750,9 M EUR, après avoir remporté une troisième Ligue des Champions consécutive. Si la hausse des recettes par rapport à la saison 2016-17 reste faible, à 1,5

% sur la période allant de juillet 2017 à juin 2018, le club mancunien s'attend à affoler de nouveau les compteurs sur l'exercice 2018-19, avec des attentes situées entre 615 et 630 millions de livres (685 et 700 M EUR environ). "Notre prévision de recettes démontre notre performance continuellement bonne sur le long terme, étayée par tout ce que nous faisons pour la course aux grands talents dans un marché des transferts toujours plus compétitif", s'est félicité Ed Woodward, le vice-président des Red Devils. Les comptes de United ont également révélé que le club avait dépensé 295,9 millions de livres en salaires (330 M EUR), soit 32,4 mil-

lions de livres de plus que la saison précédente. Une hausse "expliquée principalement par une amélioration du salaire des joueurs après la qualification en Ligue des champions", selon le club, même si l'arrivée de la star chilienne Alexis Sanchez en janvier a dû jouer un rôle. Le bénéfice opérationnel du club est lui descendu à 44,1 millions de livres (en repli de 45,4% par rapport à l'année d'avant), tandis que son bénéfice ajusté avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (BAIIDA) a été de 177,1 millions de livres, contre 199,8 l'année précédente. Sur les terrains, Man U n'est que 7^{ème} au classement du championnat, qu'il n'a plus remporté depuis 2013.

Espagne L'Atlético en quête de podium avant le derby

L'Atlético Madrid, qui a enfin lancé sa saison ce week-end en Championnat d'Espagne, doit confirmer mardi face au promu Huesca (22h00) pour le compte de la 6^e journée, avant le premier sommet de cette Liga dans le derby madrilène face au Real samedi. La semaine dernière à Monaco en Ligue des champions (2-1) puis à Getafe (2-0), les "Colchoneros" ont obtenu deux victoires précieuses. Leur entraîneur Diego Simeone espère sans doute enchaîner mardi soir après un début de Liga poussif (5 points sur 12 possibles les quatre premières journées), le pire pour le club depuis 2009. Reste à régler certains détails: l'attaquant français Antoine Griezmann n'a marqué qu'un seul but en sept matches officiels cette saison, tout en délivrant certes trois passes décisives. Quant à la défense, elle peine de manière inhabituelle. L'excellent gardien Jan Oblak a encore été très sollicité samedi lors de la victoire à Getafe, seulement le deuxième match officiel sans but encaissé par l'"Atleti" cette saison. Un succès face à Huesca, qui reste sur trois défaites d'affilée, permettrait à l'Atlético (5^e, 8 pts) de s'installer provisoirement sur le podium avant le choc très attendu face au Real Madrid samedi au stade Santiago-Bernabeu pour la 7^e journée, revanche de la Supercoupe d'Europe

remportée mi-août par les "Colchoneros" (4-2 a.p.). Le Real (2^e, 13 pts), pour sa part, est revenu ce week-end à hauteur du leader Barcelone (1^{er}, 13 pts). Mais gare à la menace de Séville, qui accueille la "Maison blanche" mercredi après avoir cartonné dimanche contre Levante (6-2), avec un triplé du Français Wissam Ben Yedder. Côté Barça, c'est un déplacement sur la pelouse de la lanterne rouge Leganés qui se profile mercredi, après la déception du match nul concédé dimanche contre Gérone (2-2). Pour cette visite dans la banlieue sud de Madrid, l'entraîneur blaugrana Ernesto Valverde sera privé de son défenseur central Clément Lenglet, qui a écopé d'un carton rouge ce week-end. Enfin, la situation commence à devenir inquiétante pour Valence (15^e, 4 pts) qui a fait quatre fois match nul en cinq journées et a désespérément besoin d'une victoire mercredi face au Celta Vigo pour reprendre confiance. **Le programme (en heures françaises, GMT+2)** Mercredi: (20h00) Athletic Bilbao - Villarreal Leganés - FC Barcelone (22h00) Valence - Celta Vigo Séville FC - Real Madrid Jeudi: (20h00) Alavés - Getafe Valladolid - Levante (22h00) Gérone - Betis Séville

Mondiaux de judo Malonga dernier espoir de médaille, Tcheuméo et Maret battus

Madeleine Malonga (-78 kg), dernier espoir français mardi, s'est inclinée en quarts de finale aux Championnats du monde de judo à Bakou mais va tenter d'aller chercher une médaille de bronze en passant par le tableau de repêchage. En quarts de finale, Malonga (24 ans), championne d'Europe en titre, a plié face à la Chinoise Ma Zhenzhao, qui l'a fait tomber puis l'a immobilisée au sol, avant même la mi-combat. Elle devra sortir victorieuse de deux combats supplémentaires dans l'après-midi pour s'offrir une médaille de bronze, le premier contre la Britannique Katie-Jemima Yeats-Brown. Audrey Tcheuméo (-78 kg), double médaillée olympique (argent en 2016, bronze en 2012), s'est elle fait surprendre dès le troisième tour par la Russe Aleksandra Babintseva par ippon. Exemptée de premier tour, la championne du monde 2011 et quadruple championne d'Europe (28 ans) menait d'un waza-ari avant de laisser Babintseva marquer deux fois. Cyrille Maret (-100 kg), médaillé de bronze olympique à Rio, a lui aussi



été stoppé dès son deuxième combat, par le Sud-Coréen Cho Guham, en à peine plus d'une minute (ippon). Comme Alexandre Iddir, l'autre Français engagé dans la catégorie, écarté par le Géorgien Varlam Liparteliani, vice-champion du monde sortant (waza-ari), au deuxième tour. Aucun combattant tricolore n'étant engagé en poids lourds (+100 kg) mercredi en l'absence du décuple champion du monde Teddy Riner, le compteur de médailles du judo masculin français va plafonner à une. Celle en bronze remportée par Axel Clerget (-90 kg). Au total, l'équipe de France compte quatre médailles: l'or conservé par Clarisse Agbegnonou (-63 kg), l'argent conquis par Marie-Eve Gahié (-70 kg) et deux en bronze, obtenues par Amandine Buchard (-52 kg) et Clerget